



La Chronique de CORBY

Nous voici arrivés à la fin de l'année. Nous vous communiquons, comme habituellement, quelques informations sur la vie de notre village.

Déchetterie - Horaire de fin d'année

La déchetterie sera ouverte

- Samedi 23 décembre 2023 de 9h00 à 11h00
 - Samedi 30 décembre 2023 de 9h00 à 11h00
-

Bureau communal - Horaire de fin d'année

**Le bureau communal sera fermé les mardi 26 et mercredi 27 décembre 2023 et
mardi 2 et mercredi 3 janvier 2024**

Réouverture le mardi 9 janvier 2024

Heures d'ouverture

Administration communale

Mardi de 9h00 à 11h00 et mercredi de 18h00 à 19h00

Téléphone : 024 433 20 30 – mails : greffe@cronay.ch – bourse@cronay.ch

Résumé des objets soumis au Conseil général de notre commune lors de sa séance du 29 novembre 2023

- **Budget 2024**

Le Conseil général a adopté le budget de fonctionnement pour l'exercice 2024 qui présente un total des charges de fr. 1'910'366.00 et un total des revenus de fr. 1'841'147.00. Il en résulte un excédent des charges de fr. 69'219.00.

Antenne 5G - Swisscom

Comme certaines ou certains ont pu le lire dans le journal *La Région* du 22 novembre 2023, le recours de la Municipalité auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal au sujet de la construction d'une antenne 5G sur une parcelle privée a échoué. Suite à cette décision et après avoir pris les conseils d'un avocat, la Municipalité a décidé de faire recours au Tribunal fédéral.

Plan Energie et Climat Communal (PECC)

La commission PECC, composée de MM. Emmanuel Boss, Ludovic Brunner et Mmes Rachel Dépraz, Lara Pietra et Mélanie Rutz s'est, à ce jour, retrouvée à quatre reprises afin de travailler sur le catalogue PECC.

Lors de la première séance, nous avons fait connaissance avec les ingénieurs McMullin et Pointet du bureau Jaquier Pointet. Ce bureau d'ingénieur a été mandaté par la Municipalité afin de faire un état des lieux. Ce dernier comprend un bilan des mesures déjà existantes, une évaluation de la vulnérabilité du territoire, un bilan carbone simplifié ainsi qu'un profil énergétique de notre commune.

Parallèlement au travail effectué par le bureau d'ingénieur, la commission s'est concentrée sur le catalogue PECC. Mis en place par le Canton, ce catalogue est composé de vingt-deux fiches recouvrant un volet d'actions transversales, un volet d'actions concernant l'énergie et la mobilité ainsi qu'un dernier volet d'actions touchant les adaptations aux changements climatiques.

Actuellement, la commission travaille en détail sur chaque fiche afin de déterminer lesquelles sont pertinentes pour notre commune. La commission est attentive à ce que la population ne se sente pas forcée ou obligée par des mesures contraignantes. Le travail et la réflexion sont plutôt tournés autour de soutiens administratifs, de collaboration entre les citoyen.ne.s, ainsi que l'élaboration de listes de ressources à mettre à disposition de la population, tel que des adresses ou sites internet utiles et des marches à suivre pour aider à diminuer les lourdeurs administratives.

Des activités seront proposées à la population, avec l'espoir que ces derniers pourront apporter non seulement des informations utiles, mais également des moments de partage. La commission rencontrera une seconde fois, dans le courant de décembre, le bureau d'ingénieur Jaquier Pointet. Nous pourrions ainsi poser nos questions dans des domaines très techniques ainsi que partager nos avancées. Nous nous réjouissons également de connaître les avancées concernant leur partie du travail.

En septembre et octobre, une membre de la commission a suivi un webinaire de Romande Energie ainsi qu'une formation de base sur le PECC, avec deux membres de la Municipalité. Ces formations s'adressent à toutes les communes vaudoises. Tout en étant intéressantes, il est toutefois nécessaire de souligner que bon nombre d'exemples exposés lors de ces formations sont à destination de communes plus grandes et plus peuplées. C'est en septembre également que la Municipalité a reçu un courrier du canton de Vaud, accordant les subventions PECC et officialisant ainsi notre entrée dans ce programme cantonal.

Les fiches PECC sont un outil de travail important. Si vous êtes curieux.x.ses de ce projet, un classeur contenant toutes les fiches ainsi que quelques documents cantonaux sont à votre disposition à la salle de commune. Vous trouverez aussi les informations sur le site : <https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/communes/climat-et-durabilite/planenergie-et-climat-communal-pecc/catalogue-de-fiches-dactions>

Au nom de la commission PECC, Ludovic Brunner

Extinction nocturne de l'éclairage public



Pour répondre aux recommandations d'économie d'énergie, la Municipalité a décidé que **l'éclairage public sera éteint de 23h00 à 04h55 dès le 21 décembre 2022.**

Pour votre sécurité et si vous devez vous déplacer dans la nuit, nous vous conseillons vivement de vous munir d'une lampe de poche et de porter des vêtements réfléchissants (gilet de sécurité, bandes réfléchissantes ou autres).

Prévention cambriolages

La police observe régulièrement une hausse des cambriolages dans la période qui suit le passage à l'heure d'hiver. En effet, les cambrioleurs et cambrioleuses profitent de l'obscurité qui arrive alors que vous êtes encore en dehors de votre logement pour agir discrètement. Nous vous invitons à consulter l'article que vous pouvez retrouver sur leur site internet en suivant le lien : <https://votrepolice.ch/criminalite/cambriolages/> afin de prendre connaissance des trois niveaux de mesures de protection que vous pouvez mettre en place pour leur rendre la tâche plus ardue.

Recensement des chiens

En application de l'article 9 de la Loi sur la police des chiens du canton de Vaud du 31 octobre 2006, la Municipalité informe les propriétaires ou détenteurs de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au greffe municipal, **jusqu'au 29 février 2024 au plus tard** :

- **Les chiens acquis ou reçus en 2023**
- **Les chiens nés en 2023 et restés en leur possession**
- **Les chiens morts, vendus ou donnés en 2023, pour radiation**
- **Les chiens qui n'ont pas encore été annoncés**

Les chiens inscrits en 2023 et restés chez le même propriétaire sont inscrits d'office.

Il est rappelé que **toute acquisition et naissance** de chiens en cours d'année doit être annoncée **dans les 15 jours au greffe municipal**.

Les chiens doivent être identifiés au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire.

La détention d'un chien potentiellement dangereux est soumise à autorisation du département en charge des affaires vétérinaires.



Augmentation du prix de l'eau



L'article 5 de l'annexe au règlement communal sur la distribution de l'eau mentionne que la taxe de consommation est calculée sur le nombre de m³ d'eau consommé et que le taux de la taxe de consommation s'élève au maximum à Fr. 4.-- par m³ d'eau consommé.

Le montant actuel de la taxe de consommation de fr. 1.90 par m³ ne couvre pas les frais et le compte d'eau est déficitaire.

Se basant sur l'article 5 de l'annexe au règlement cité plus haut, la Municipalité a décidé d'augmenter la taxe de consommation de l'eau de 20 centimes par m³ à partir du 1^{er} juillet 2023. Elle sera de fr. 2.10 par m³.

Augmentation de la taxe épuration

Tout comme la taxe d'eau, celle couvrant les frais de l'épuration est également déficitaire. Se basant sur l'article 5 de l'annexe au règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, la Municipalité a décidé d'augmenter la taxe d'épuration de 20 centimes par m³ à partir du 1^{er} juillet 2023. Elle sera de fr. 1.70 par m³.



Eau potable - Analyse du 2.11.2023

Le laboratoire cantonal a procédé au contrôle annuel de l'eau de consommation sur notre commune. Ci-dessous, quelques résultats du prélèvement du 2 novembre 2023.

Analyses microbiologiques

Paramètre	Résultat	Norme
Germes aérobies mésophiles	8 UFC/ml	max. 300 UFC/ml
Escherichia coli	0 UFC/100 ml	max.0 UFC/100 ml
Enterococcus spp.	2 UFC/100 ml	max. 0 UFC/100 ml

Analyses physico-chimiques

Paramètre	Résultat	Norme
Turbidité	$<0.1 \pm 0.0$ UT/F	max. 0.1 UT/F
pH	7.6 ± 0.2	M : 6.8 - 8.2
Conductivité électrique	487 ± 24 μ S/cm	M : max. 800 μ S/cm
Dureté totale	31.7 ± 1.6 °F	M: min. 10.0 °F
Dureté carbonatée	27.4 ± 1.4 °F	
Calcium	96 ± 10 mg/l	M : max. 200.0 mg/l
Magnésium	19.1 ± 1.9 mg/l	M : max. 125.0 mg/l
Sodium	6.3 ± 0.6 mg/l	max. 200.0 mg/
Potassium	1.5 ± 0.2 mg/l	M : max. 5.0 mg/l
Lithium	non décelé	
Nitrate	23.2 ± 3.5 mg/l	max. 40.0 mg/l
Chlorure	10.9 ± 1.6 mg/l	M : max. 20.0 mg/l
Sulfate	18 ± 3 mg/l	M : max. 50 mg/l
Bromure	non décelé	
Fluorure	<0.10 mg/l	max. 1.50 mg/l
Hydrogénocarbonate	334 ± 17 mg/l	

Eau assez dure (Notice technique SSI GE W10027).

Présence de métabolites du fongicide chlorothalonil. Les teneurs en métabolites du Chlorothalonil, supérieures à 01 μ g/L, attestent d'une qualité intrinsèque amoindrie de l'eau distribuée.

Présence des herbicides Bentazone et Atrazine. Présence des métabolites des herbicides Diméthachlore, Chloridazone, Métazachlore, Métolachlore et Terbutylazin.

Présence d'entérocoques, bactéries indicatrices d'une contamination d'origine fécale.

Une nouvelle analyse a été effectuée le 6 novembre 2023. Les résultats de cette dernière montrent qu'il n'y a plus d'entérocoques.

En remerciement à notre secrétaire honoraire Antoinette Viquerat pour ses nombreuses années passées au service de notre commune, voici un pastiche composé par Jean-Robert Schneider du célèbre poème de Jean-Villard Gilles « La Venoge ».

*On a un bien joli canton,
des veaux, des vaches, des moutons,
du chamois, du brochet, du cygne,
des lacs, des vergers, des forêts,
même un glacier aux Diablerets
du tabac, du blé, de la vigne.
Mais jaloux, un bon Genevois
m'a dit d'un petit air narquois :
« permettez qu'on vous interroge :
où sont vos fleuves, franchement ? »
Il oubliait tout simplement*

* La Venoge

*Un fleuve... en tout cas c'est de l'eau
qui coule à un joli niveau !
Bien sûr, c'est pas le fleuve Jaune,
mais c'est à nous, c'est tout vaudois ;
tandis que ces bons Genevois
n'ont qu'un tout petit bout du Rhône !
C'est comme : « il est à nous le Rhin,
ce chant d'un peuple souverain »
C'est tout faux, car le Rhin déloge,
il file en France, aux Pays-Bas ;
tandis qu'elle elle reste là*

* La Venoge

*Faut un rude effort, entre nous,
pour la suivre de bout en bout ;
tout de suite on se décourage
car, au lieu de prendre au plus court,
elle fait de puissants détours,
loin des pintes, loin des villages.
Elle se plaît à traîner, à se gonfler,
à se gonfler, à s'élançer,
capricieuse comme une horloge,
elle offre même à ses badauds
des visions de Colorado*

* La Venoge

*En plus modeste évidemment.
Elle offre aussi des coins charmants,
des replats pour le pique-nique.
Et puis, la voilà tout à coup
qui se met à faire des remous,
comme une folle entre deux criques
rapport aux truites qu'un pêcheur
guette, attentif, dans la chaleur
d'un oeil noir comme un oeil de doge.
Elle court avec des frissons :
ça la chatouille, ces poissons*

* La Venoge

*On a un bien joli village,
des Bron, des Boss, des Mottaz,
des Chaillet, des Brodard, Duruz,
des Loup, des Viquerat, des Flaction
même un député au Paudex,
des Tanner, des Blind, des Miéville.
Mais jaloux, un édile yverdonnois
m'a dit d'un petit air narquois :
« permettez qu'on vous interroge :
où sont vos héros, franchement ? »
Il oubliait tout simplement*

* Antoinette

*Une héroïne ... en tout cas c'en est une
qui s'est dévouée à un joli niveau !
Bien sûr c'est pas une conseillère fédérale,
mais elle est à nous, c'est tout Cronay
tandis que ces bons yverdonnois
ont tout un staff pour faire son travail !
C'est comme « elle reporte au lendemain
un pv d'un style sybillin »
c'est tout faux car aux délais elle ne déroge
ni ne file à l'anglaise, en douce,
indice qu'elle est toujours là, ponctuelle*

* Antoinette

*Faut un rude effort, entre nous,
pour la suivre de bout en bout ;
tout de suite on se décourage
car, au lieu d'écrire au plus court,
elle a fait de puissantes phrases,
loin des gaffes, loin des fadaïses.
Elle se plaît à dépanner,
à conseiller, à concilier,
consciencieuse comme on la connaît,
elle offre même à ses voisins
ses services en plein repas*

* Antoinette

*Elle reste modeste évidemment.
Elle s'offre aussi des temps charmants,
des pauses pour la famille.
Et puis, la voilà tout à coup
qui se met à se faire du souci,
comme une préposée scrupuleuse
rapport aux documents qu'un préfet
guette, attentif au respect des délais,
un oeil noir pointé sur une horloge.
Elle ressent des frissons
ça la rebouille ces dossiers*

* Antoinette

*Elle est née au pied du Jura,
mais en passant par La Sarraz,
elle a su, battant la campagne,
qu'un rien de plus, « crénom de sort »
elle était sur le versant nord :
grand départ pour les Allemagnes !
Elle a compris, elle a eu peur,
quand elle a vu l'Orbe, sa soeur,
- elle était aux premières loges -
filer tout droit par Yverdon vers Olten,
elle a dit : « pardon ! »*

* La Venoge

*Le nord, c'est un peu froid pour moi,
j'aime mieux mon soleil vaudois ;
et puis, entre nous, je fréquente.
La voilà qui prend son élan,
en se tortillant joliment,
il n'y a qu'à suivre la pente,
mais la route est longue ; elle a chaud,
quand elle arrive, elle est en eau ;
face au pays des allobroges
pour se fondre amoureusement
entre les bras du bleu Léman*

* La Venoge

*Pour conclure, il est évident
qu'elle est vaudoise cent pour cent.
Tranquille et pas bien décidée,
elle tient le juste milieu ;
elle dit : « qui ne peut, ne peut ».
Mais, elle fait à son idée,
et certains mettant dans leur vin
de l'eau, elle regrette bien,
et ça c'est tout à son éloge,
que ce bon vieux canton de Vaud
n'ait pas mis du vin dans son eau*

* La Venoge

*Elle est née à Bioley-Magnoux
mais en passant par la Menthue,
elle a vu, aux bals de campagne
qu'un rien de plus, « crénom de sort »
elle était tombée amoureuse :
grand départ pour la Condémine !
Elle a pris racine, ça lui a plu.
Quand elle a vu Cronay, son village,
- elle était aux premières loges -
chercher tout droit une secrétaire,
elle a dit : « parfait ! »*

* Antoinette

*Le sport, c'est pas fait pour moi,
j'aime mieux mes procès-verbaux ;
et puis entre nous j'adore rédiger.
La voilà qui prend son élan
pour monter la rue du Collège,
il n'y a qu'à suivre la pente,
mais la route est raide ; elle a chaud
quand elle arrive enfin en haut ;
face au collège des municipaux
pour apporter amoureusement
tout l'courrier de la séance*

* Antoinette

*Pour conclure, il est évident
qu'elle fut dévouée cent pour cent.
Compétente et bien organisée
elle a tenu le secrétariat
en disant « qui veut, peut ».
Mais en voilà une idée :
et certains mettant leur nom
partout, on regrette bien,
car ça aurait été tout à son éloge,
que notre bon village de Cronay
n'ait pas baptisé l'une de ses rues*

* Antoinette

Employée communale

Remerciements à Antoinette Viquerat, secrétaire municipale depuis le 1^{er} juin 1983

Madame Antoinette Viquerat, notre secrétaire communale a décidé de faire valoir son droit à la retraite à fin 2023, après quarante années passées à cette fonction.

Elle a été engagée le 1^{er} juin 1983 par le syndic de l'époque, M. Ernest Duruz. Elle a ensuite travaillé avec MM. les syndics suivants : Jean-Daniel Viquerat, Jean-Charles Blumenstein, Bernard Flaction, Didier Flaction et moi-même.

A cette époque, il n'y avait pas d'ordinateur, pas de mail, pas de téléphone portable, le travail administratif s'effectuait à la main ou à la machine à écrire. Pas de bureau communal, Antoinette travaillait à domicile. Souvent, les citoyennes et citoyens ayant besoin de ses services sonnaient à sa porte sans vraiment prendre rendez-vous. Elle était disponible pour renseigner et arranger les citoyens ou documenter la Municipalité sur un dossier.

En 2019, l'administration communale a été aménagée dans le bâtiment de la cure, permettant de rassembler le bureau du greffe et la bourse sous le même toit. Cela a permis à Antoinette d'organiser son temps de travail de manière plus régulière.

Antoinette est une mémoire vivante de notre village. Elle a participé à l'évolution de notre commune et se souvient de chaque projet d'envergure : la rénovation de l'église en 1986 et du collège en 1989, les travaux de l'épuration en 1994, la réfection de la grande salle en 2007, la transformation de l'ancienne laiterie en 2014 et dernièrement le chantier de la grange de la cure.

Antoinette a toujours été assidue aux séances de municipalité. Durant ces quarante années, elle n'a été absente qu'une seule fois. C'était un véritable plaisir de travailler avec Antoinette, toutes les personnes ayant collaboré avec elle le diront.

La Municipalité de Cronay a organisé une sortie dans le Lavaux en septembre dernier. Cette magnifique journée a été l'occasion de remercier dignement Antoinette Viquerat pour son dévouement, son professionnalisme, sa disponibilité, sa gentillesse et ses compétences à servir la cause publique.

Au nom de la Municipalité et de la population de Cronay, nous tenons sincèrement à la remercier pour son engagement à la bonne marche de notre village et à lui souhaiter une bonne retraite pour pouvoir profiter de ses enfants, petits-enfants, famille ainsi que ses amis et surtout lui souhaiter plein de belles choses pour l'avenir.

Au nom de la Municipalité,
Fabrice Tanner, syndic

Conciergerie de l'église

La Municipalité tient, par ces quelques mots, à remercier Mme Djamilah Plantier pour les huit ans et demi passés à s'occuper de la conciergerie de l'église. Elle a effectué cette tâche de manière consciencieuse et avec toute la bienveillance dont elle sait faire preuve. C'est donc avec une profonde gratitude que la Municipalité lui dit un grand

MERCI

La Municipalité profite de vous informer que Madame Françoise Castelier a eu la gentillesse de reprendre cette activité. La Municipalité tient à la remercier également.

Commande groupée de mazout

La commune a pour habitude depuis plusieurs années de proposer une commande groupée de mazout de chauffage.

Auparavant, un tous-ménages était distribué. Depuis cette année, nous informons uniquement les personnes qui ont passé commande par ce biais durant les 5 dernières années.

Les personnes qui n'ont pas été contactées cette année et qui souhaitent être sur la liste pour recevoir un bulletin de commande, bien sûr sans aucune obligation et sans engagement de leur part, peuvent s'adresser à l'administration communale pour s'inscrire.

OASIS – Et si c'était pour vous ?

La mission d'Oasis est de favoriser l'accessibilité des prestations sociales à l'ensemble de la population des communes du district. Lutter de manière locale, proactive et préventive contre le non-recours.

Les professionnels du service public Oasis offrent :

- Un bilan personnel sur les éventuels droits à des prestations sociales et financières
- Un appui ponctuel dans les démarches administratives
- Une orientation et/ou un accompagnement vers le bon interlocuteur

Comment les contacter ?

Par téléphone : 076.739.16.82

Par email : oasis@vd.ch

Ou via le formulaire de contact qui se trouve sur oasis-junova.ch

Recrutement SDIS Nord Vaudois

**Les sapeurs-pompiers
ont besoin de vous !**



**Devenez volontaire
maintenant !**



Rejoignez-nous !



Rue de l'Arsenal 8
1400 Yverdon-les-Bains
sdisnv.ch
info@sdisnv.ch

8 points de départ garantissent la sécurité des 40 communes
du SDIS Nord vaudois.



Bois de feu

Les personnes qui souhaitent acheter du bois de feu peuvent s'inscrire auprès de l'administration communale au moyen de ce bulletin, jusqu'au 15 janvier 2024.

✂

Bois de feu - Quantité désirée : stères en bouts de 4 à 6 mètres

Nom :

Prénom :

Tél. :

Signature :

Coup de balai



Samedi 23 mars 2024

La commune participera à l'action initiée par le Canton. Cette opération vise à ramasser les déchets sauvages se trouvant sur le territoire communal.

Durée de vie dans l'environnement:

- mégot : 2 ans
- bouteille en plastique : 450 ans
- bouteille en verre : 4000 ans
- pile électrique : 7500 ans

Rendez-vous à 13h30 sur le parking de la grande salle.
Le ramassage sera suivi d'une collation servie et offerte par la commune.

L'Association des Paysannes Vaudoises groupe de Valeyres-sous-Ursins



organise un

Vide-grenier - Vide-placards

Samedi 27 avril 2024 - grande salle de Cronay

Objets anciens, petit ameublement, décorations, ustensiles de cuisine, vaisselle, vêtements, jouets, livres, bibelots, objets divers...

Vous souhaitez faire de la place chez vous ou vous débarrasser d'objets dont vous n'avez plus l'utilité ? Vous avez la possibilité de louer une table pour les proposer à la vente.

Renseignements ou inscriptions auprès d'Antoinette Viquerat, Cronay ou d'Isabelle Miéville, Pomy.



Buvette - restauration - pâtisseries

Réservez la date ! Des informations complémentaires suivront.

Conférence sur le bien-être de nos animaux de compagnie

Invitation à une conférence donnée par Morgane Viquerat, vétérinaire ostéopathe et membre de notre groupe des paysannes vaudoises sur :

Introduction de l'homéopathie pour petits animaux

Mardi 23 janvier 2024 à 19h30 - salle de paroisse de Pomy

Vous êtes toutes et tous les bienvenus à cette réunion.



Informations de la jeunesse

La jeunesse a le plaisir de vous transmettre certaines de ses prochaines manifestations à savoir :

- Nous passerons vous souhaiter la bonne année accompagnés de nos tambours les 1^{er} et 2 janvier.
- Nous ferons notre traditionnelle course aux œufs ainsi que le repas de Pâques.
- Nous organiserons notre souper de soutien en fin d'année.

D'autres informations suivront dans le courant de l'année.

La jeunesse vous souhaite des belles Fêtes de fin d'année et vous remercie pour votre participation durant toute l'année 2023 !

Calendrier des manifestations

Mardi 19 décembre 2023	Paroisse : 19h Noël à Pomy avec un quatuor de saxophones
Jeudi 21 décembre 2023	Paroisse : 19h Noël à Ependes avec le chœur mixte <i>La Lyre</i>
Dimanche 24 décembre 2023	Paroisse : 23h veillée de Noël avec cène à Gressy
Lundi 25 décembre 2023	Paroisse : 9h30 culte de Noël avec cène à Cronay
Mardi 23 janvier 2024	Conférence sur le bien-être de nos animaux de compagnie
Samedi 23 mars 2024	Coup de balai
Samedi 27 avril 2024	Vide-grenier/vide-placards des paysannes vaudoises
Dimanche 29 septembre 2024	Cross des Papillons

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année et à chacune et chacun, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour 2024

